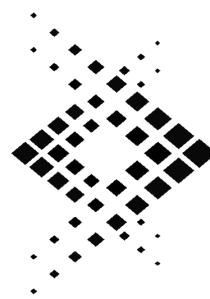


39^e GALA DE L'ENTREPRISE

FIERS DE NOTRE MARQUE



CHAMBRE DE COMMERCE
DE VAL-D'OR

SYMBOLE D'EXCELLENCE auprès de la communauté d'affaires, le Gala de l'Entreprise souligne les réussites entrepreneuriales des petites, moyennes et grandes entreprises qui sont au cœur de notre DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE.

Toute entreprise membre de la CCVD et CRÉATRICE DE RICHESSE pour notre territoire peut soumettre sa candidature au concours.

Comment participer?

En remplissant votre cahier de candidature disponible au WWW.CCVD.QC.CA

La présentation du cahier doit être en caractères d'impression et contenir le logo de l'entreprise et un minimum de trois photos (équipe, bâtiment, marchandise, etc.)

Veuillez noter qu'une personne-ressource peut vous aider à compléter votre cahier de candidature.

Les cahiers de candidature doivent être remis au plus tard le **vendredi 18 janvier 2018 16 h**. En nouveauté cette année, les entreprises qui soumettront leurs cahiers de candidature **avant le 31 décembre 2018** seront automatiquement admissibles au tirage d'une séance photo corporative avec *Imagine Vicky Neveu Photographie*.

Admissibilité

L'entreprise doit être de nature privée (gérée par un ou des actionnaires, membres ou sociétaires). La seule catégorie admissible à tous (incluant les OBNL, les institutions et les entreprises d'économie sociale) est « *Prix spécial du Jury* »

À noter que les institutions ou les coopératives financières sont admises dans les catégories « *Contribution au développement économique* » et « *Prix spécial du Jury* »

Le Gala de L'Entreprise aura lieu le 13 avril 2019

Service à la clientèle - Entreprise de vente

Cette discipline fait référence à la qualité exceptionnelle des services offerts aux différentes clientèles de l'entreprise. Elle s'adresse aux entreprises dont la majeure partie des activités consiste à acheter des produits auprès d'un fournisseur, d'un producteur ou d'un importateur, soit directement ou par l'intermédiaire d'un grossiste, puis de revendre la marchandise.

Service à la clientèle - Entreprise de service

Cette discipline fait référence à la qualité exceptionnelle des services offerts aux différentes clientèles de l'entreprise. Elle s'adresse aux entreprises qui offrent des services professionnels, financiers, immobiliers, de consultants, de restauration, d'accueil, d'hébergement, de communications, de transports, etc.

Production et transformation

Cette discipline s'adresse aux entreprises qui se spécialisent dans la production de biens manufacturés ou dans la transformation de ressources naturelles, que ce soit dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, des mines, ou tout autre secteur connexe.

Contribution au développement économique

Cette discipline fait référence à la contribution d'une entreprise dans sa collectivité, notamment en matière d'emplois, d'achats, d'octroi de contrats, de commandites, etc. À noter que les institutions et les coopératives financières sont admises dans cette catégorie.

Développement des marchés - Exportation

Cette discipline fait référence à la croissance récente des ventes et du développement des affaires d'une entreprise dans les marchés extérieurs à Val-d'Or. L'application d'une stratégie de développement innovatrice est également considérée : exportation de produits ou services, acquisitions, implantation de centres de distribution, pénétration d'un nouveau marché ou élargissement du marché actuel, stratégie d'exportation visant un marché international, stratégie de marketing novatrice, etc.

Formation et qualité de vie en entreprise

Cette discipline récompense une stratégie novatrice en terme de développement de la main-d'œuvre permettant, entre autres, de retenir et de fidéliser les employés, de favoriser la création d'emplois et l'accès à des programmes de formation, de préparer la relève et d'assurer la qualité de vie en milieu de travail et de favoriser la conciliation travail-mode de vie.

Investissement - moins de 500 000\$

Cette discipline fait référence à un investissement effectué au cours de l'année (janvier 2018 à décembre 2018). Une attention toute particulière est portée à la création de valeur pour l'entreprise de même qu'aux retombées économiques locales.

Investissement - entre 500 000 \$ et 2 000 000 \$

Cette discipline fait référence à un investissement effectué au cours de l'année (janvier 2018 à décembre 2018). Une attention toute particulière est portée à la création de valeur pour l'entreprise de même qu'aux retombées économiques locales.

Investissement - 2 000 000 \$ et plus

Cette discipline fait référence à un investissement effectué au cours de l'année (janvier 2018 à décembre 2018). Une attention toute particulière est portée à la création de valeur pour l'entreprise de même qu'aux retombées économiques locales.

L'audacieux

Cette catégorie s'adresse à toutes les entreprises offrant un ou des produits ou services spécialisés, venant bonifier ou diversifier le marché. Cette entreprise se distingue par son audace et son caractère innovateur.

Pérennité

Cette discipline fait référence à une entreprise présente sur notre territoire depuis 15 ans ou plus, sous une même ou autre administration, qui a su relever les défis rencontrés et dont les objectifs futurs sont clairement établis.

Jeune Entreprise

Cette discipline fait référence à une nouvelle entreprise qui se distingue pour l'ensemble de sa gestion et pour sa stratégie de développement et de croissance. L'esprit d'entrepreneurship, l'innovation et la créativité des dirigeants sont examinés. Cette catégorie s'adresse à l'entreprise privée créée après le 1^{er} janvier 2014.

Persévérance scolaire

Cette discipline s'adresse aux entreprises qui mettent en place des initiatives concrètes en lien avec la persévérance scolaire tels que : l'accueil de stagiaires, offrir des conditions facilitantes pour la conciliation étude-travail, la remise de bourses pour valoriser les études et l'engagement de l'entreprise à des projets scolaires. La valorisation de l'éducation et de la formation professionnelle sont des valeurs clairement intégrées au sein de la culture d'entreprise et sont observables dans ses pratiques d'embauche et de gestion.

LES PRIX SPÉCIAUX

Prix spécial du jury

Cette discipline fait référence à une personne, un groupe, un organisme ou un événement qui s'est particulièrement démarqué au cours de la dernière année. Sont invités à présenter des candidatures : les entreprises privées, publiques, parapubliques, les institutions et les coopératives financières ainsi que les organismes à but non lucratif.

Personnalité de l'année

Cette distinction particulière est attribuée à une personnalité reconnue dans la communauté valdorienne pour la qualité remarquable de son travail. Son esprit d'entrepreneurs, son influence dans le milieu et son engagement social sont également remarquables. Les élus municipaux, provinciaux et fédéraux ne sont toutefois pas éligibles dans cette catégorie.

Filon Paul-Giroux

Ce prix est attribué à une personnalité qui a démontré, depuis de nombreuses années, de la ténacité, de l'audace, du courage et une grande vision dans sa ou ses réalisations. Le récipiendaire du Filon Paul-Giroux a fait preuve d'engagement soutenu et exceptionnel dans son secteur d'activité, que ce soit dans le domaine économique, social, culturel, humanitaire ou sportif. Les élus municipaux, provinciaux et fédéraux ne sont toutefois pas éligibles dans cette catégorie.

Entreprise de l'année

Le lauréat de cette catégorie prestigieuse répond à tous les critères d'excellence du concours. Toutes les entreprises finalistes sont susceptibles d'obtenir le titre d'Entreprise de l'année.

POUR INFORMATIONS

819 825-3703 | INFO@CCVD.QC.CA

WWW.CCVD.QC.CA